

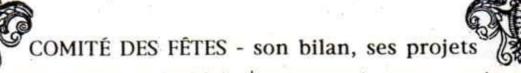
CÉRÉMONIE DU 8 MAI

@`@`@`@`@`@`@`@`@`@`@`@`@`@`@`@`@`@`@

Le rendez-vous se fera comme chaque année à la Mairie à 9h45.

L'office religieux à 10 h sera suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts puis au cimetière.

Après la galette, café Pournin, nous nous rendrons à la stèle de la Butte.



L'Assemblée Générale du Comité des Fêtes a eu lieu le 25 janvier dernier en présence du Maire, Bernard Garnier, et de Michel Tixier, premier adjoint. On a passé en revue les évènements de l'année écoulée, effectué les critiques positives ou négatives qui s'imposaient et dressé le bilan financier qui pour sa part est positif.

Pour les projets, deux rendez-vous sont à noter pour les semaines qui viennent:

 Le 19 mai, lundi de Pentecôte, date à laquelle aura lieu la foire traditionnelle avec ses stands de vins, fromages de chèvre, peinture sur céramique, maraichers, matériel de jardinage. La musique de Pellevoisin viendra animer les choses à

Le même jour aura lieu la course cycliste de l'U.F.O.L.E.P.*, pour laquelle on attend autour de 70 concurrents. Le départ aura lieu à 15h sur la Place Saint Martin. La carte qui suit vous permettra de suivre les évolutions des coureurs qui, selon leur catégorie, effectueront 6, 7 ou 8 fois la boucle tracée de 10 Km. Les arrivées s'échelonneront entre 1 h 30 ou 2 h selon les catégories et les performances.

- Le 25 mai, un dimanche, jour de la Fête des Mères, aura lieu la troisième randonnée pédestre de l'U.F.O.L.E.P. ouverte

à tous ceux qui le désirent.

Les inscriptions peuvent se faire juste avant le départ à partir de 8h à la mairie au prix de 19 frs pour les non licenciés U.F.O.L.E.P. (11 frs pour ces derniers).

Trois parcours de 12, 15 et 18 Km se-

ront proposés, passant par les communes d'Heugnes, de Pellevoisin, Selles sur Nahon et Jeu Maloches. Deux casse-croûtes servis, l'un au départ et l'autre, plus consistant, vers 11h permettront de tenir le coup! Un vin d'honneur offert par la Commune terminera l'opération à la Maison des M.D.-F.L. Associations.

*U.F.O.L.E.P.: Union Française Oeuvres Laïques Éducation



AMICALE DES PÉCHEURS

L'Amicale des Pécheurs s'est réunie le lundi 17 mars pour fixer les conditions de

pêche pour l'année 97.

La pêche sera ouverte le dimanche 13 avril puis tous les dimanches, mercredis, samedis et jours fériés de 8h à 20h. La fermeture a été fixée au dimanche précédant l'ouverture de la chasse,

Les pécheurs pourront obtenir des cartes chez Mrs RIOLAND, BROUARD, MOLUSSON, ainsi qu'à l'Auberge de Heugnes. Ces cartes seront prises avant l'action de pêche et pourront être demandées par un responsable de l'Amicale.

Le prix de la carte journalière est fixé à 25 frs et autorise son titulaire à pêcher

avec deux lignes seulement. Il sera également délivré des cartes pour la saison au prix de 250 frs; les détenteurs de ces cartes devront se conformer aux mêmes jours et heures d'ouverture que les pêcheurs à la journée.

Pour les enfants, les tarifs sont établis comme suit: jusqu'à 10 ans, la pêche est gratuite mais autorisée avec une ligne seulement; de 10 à 12 ans, la carte journalière coûtera 10 frs ou 100 frs pour la saison et pour deux lignes; au-delà de 12 ans, le tarif adulte est appliqué.

Les prises sont limitées à trois belles prises par journée de pêche. L'Amicale se réserve le droit de fermer la pêche plusieurs jours en cas de travaux.

Il est expressement interdit de détériorer les berges. La baignade est formellement interdite dans les plans d'eau.

P.R.



SOCIÉTÉ DE CHASSE

Le repas de la Société de Chasse a eu lieu le samedi 22 février à l'Auberge de Heugnes, avec seulement une bonne douzaine de sociétaires et en présence du Maire, mais avec une bonne ambiance: Nous

remercions le chef pour sa bonne cuisine.

Le bureau de la société s'est réuni le samedi 12 avril à 20h30 à la Mairie pour décider de l'achat de gibiers de repeuplement, et diverses questions. R.L.



UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR FAMILLES RURALES

Après de nombreuses années de Présidence efficaces et bien remplies, Madame Rivol avait signifié son désir de quitter Familles Rurales à Heugnes.

Aussi, au cours de l'Assemblée Générale de l'Association qui a eu lieu début avril, on a procédé, en présence de Monsieur Leclerc, représentant de la Fédération Départementale de l'Indre, à la mise en place d'un nouveau bureau.

C'est à Madame Huguette Vandenbossche, ancienne Directrice des Ventes à Paris d'une grosse société de fournitures de bureau pour adminitrations et ministères, qu'échoit la Présidence (tél: 02 54 39 02 16). Autour d'elle:

 Deux Vice Présidentes: Mesdames Christine Reyboz et Bernadette Charny.

- Secrétaire-Trésorière: Madame

Monique Jubert.

- Membres: Mesdames Simone Rivol, Maryse Sert, Isabelle Tremeau, Paula Rioland, Elizabeth Weaver, Marcelle Santerre, Claudine Jas, Michèle Imbert, Mademoiselle Jae Sook Sert, Messieurs Robert Lay, Roger Rioland, Gérard Moreau, André Jubert.

Responsable du Club "Joie de Vivre"
 et du service d'aides ménagères: Madame
 Simone Rivol (tél: 02 54 39 01 73).

- Responsable du SIF: Madame Chistine Reyboz (tél: 02 54 39 04 45).

- Responsable du Club des Jeunes: Melle Jae Sook Sert (tél: 02 54 39 05 77).

Responsable du Centre de Loisirs:
 Madame Elisabeth Weaver (tél: 02 54 38 52 64).

- Responsable Animation pour les Enfants: Madame Monique Jubert (tél: 02 54 39 04 51).

Dans le prochain numéro du Carillon nous reviendrons sur les activités et les aspirations de Famille Rurales dont la motivation fondamentale est d'établir et de renforcer le lien entre les générations de la Commune.

- SERVICE INFORMATION DES FAMILLES -

PROGRAMME DU JÈME TRIMESTRE

6 Mai 97 - 14 Maison des Associations: Le fruit de l'été, le citron acidulé. 10 Juin 97 - 14h

Maison des Associations:

Le secourisme. Le jeudi matin de 10h à 11h30 - GROUPE

VITTOZ: Exercices Vittoz - relaxation.
Service Animation Enfants
(Responsable Monique JUBERT)

15 Avril 97 - 14h - Maison des Associations:
Animations enfants.

CR

Renseignements et inscriptions: Christine Reyboz - 02.54.39.04.45

CYCLOTOURISME 6ÈME BALLADE EN INDRE

L'Association Cyclo-Loisir Autonome Castelroussine (LACLAC) organise le dimanche 1er juin 1997 sa randonnée annuelle. Notre commune a été retenue pour le départ et l'arrivée de l'épreuve.

Trois options: 59, 75 et 123 Km. Au choix... et quel choix puisque chacun de ces itinéraires fera cycler ses participants sur les routes touristiques du Boischaud Nord. Le circuit emprunte toutes les petites départementales et aussi les vicinales. Les villages et hameaux traversés sont: Audière, Villegouin, La Chaise, Montgenaud, Palluau, Bréteau, Le Grand Juscop, La Reculée, Sougé, St Pierre de Lamps, Le Landais, Croz, Gehée, Entraigues, Langé, Pontoux, Vicq sur Nahon,

Veuil, Les Gauthiers, Valençay, Villentrois, Les Augis, La Garnerie, La Grenouillère, Luçay le Mâle, Le Château des Échevées, Jeu Maloches, Selles sur Nahon, La Bionnerie et enfin Heugnes par le Rabry.

Beau programme... Au coeur de LACLAC cohabitent la bonne humeur, la connivence, l'amitié, le "bon vivre"... tout ce qui donne un sens à une belle journée de

promenade dans notre pays.

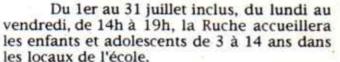
Avis aux amateurs... Les inscriptions seront reçues le samedi 31 mai après-midi et avant le départ le dimanche 1er juin à la Maison des Associations. Renseignements à la Mairie tous les mardis de 11h à midi.

F.V.



3

EN JUILLET LA RUCHE S'AFFAIRE



Six journées de prise en charge complète du matin à la fin de l'après-midi viendront s'insérer dans le calendrier, mais leurs dates ne sont pas encore fixées.

Pour tous renseignements et pour connaître les tarifs pratiqués, Madame Elizabeth Weaver, responsable de la Ruche (tél: 02 54 38 52 64) aidée par Madame Simone Rivol (tél: 02 54 39 01 73) sont à votre disposition.

Sous la direction de Véronique, et avec les animatrices Cécile, Adeline, Mee

Kuyung, Nathalie et Yoan, on pratiquera les activités habituelles, plus cette année de nombreuses nouveautés: piscine, piscine à vagues, équitation, promenades à vélo, pêche, initiation au judo, feux de camp, visite au parc de loisirs de la Foulquetière, Parapuce, journée "Boum - Casino"...

Une grande fête champêtre avec repas (gratuit pour les enfants et ceux qui les encadrent, petite participation à prévoir pour les autres) est prévue le samedi 26 juillet.

Les enfants seront heureux de nous divertir. Soyons nombreux à les applaudir!

H.V.

EEE



MARIAGES

VORDONIS Patrick et VERGNE Viviane,
le 29 mars 1997



Sept mots comportaient une faute: exHorter, infÂme, oscilLer, marmotTe, colncider, rassEoir, engouEment.

LE 4 MAI - MARCHE À LA FERME ET BOEUF À LA BROCHE AUX JARDINS DU NAHON A

M.D.

M.D.

A l'initiative de Brigitte et de Philippe Moulin, il devrait y avoir du passage à Heugnes le dimanche 4 mai. En effet, de 10h à 19h ils organisent un marché à la ferme dans leurs serres de la Place Saint Martin.

Des exposants de produits fermiers variés proposeront leur produits: fromages, volailles vivantes, cailles, pigeons en conserve, asperges et même ignames; vins et confitures de vins également, et truites avec

une "péche" à la truite.

Plants de légumes et de fleurs produits aux Jardins du Nahon seront à vendre: huit variétés de tomates, cinq de salades, céleri, courgettes, poivrons, melons, aubergines, rhubarbe, plantes arômatiques... et parmi les fleurs géraniums, pétunias, impatiens, oeillets et roses d'Inde, labelia, fuchsias, gazania, colens, surfinia etc...

Pour se restaurer sur place une formule tout à fait inédite puisqu'un boeuf "Limousin" entier, élevé de façon traditionnelle par les organisateurs, devrait être rôti à la broche: 14 heures de cuisson sur 250 kg de charbon de bois, du jamais vu par ici, exécuté sous l'égide de France Limousin Sélection qui assure la cuisson. L'Auberge de Heugnes complètera la partie salée des menus et le servirce, et le boulanger fournira le dessert. Il en coûtera 85 frs par adulte ou 40 frs par enfant pour l'entrée, le boeuf et des frites, du fromage et une tarte aux pommes.

À noter également la présence de l'écrivain Berrichon Claude Chanaud qui dédicacera son livre: Fatoumata la

Berrichone.





réduisant le taux de cholestérole.

pour couvrir nos besoins quotidiens.



vention des maladies cardio-vasculaires en

vron atteint des taux record de vitamine C. Il

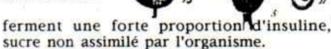
suffit de quelques lanières de poivron cru

croquer du chou dont la teneur en calcium

Plus tonique qu'une orange, le poi-

À la place du lait, il est possible de

DRÔLES DE LÉGUMES



riétés de légumes présentent des particularités parfois inattendues. Un crustacé... en herbe, le cresson est Bonne pour le coeur, l'aubergine le végétal le plus riche en iode, aussi riche aurait la propriété de participer à la préque certains fruits de mer.

Anti-stress, le pâtisson regorge de

magnésium.

Source de jouvence, l'asperge contient en abondance du carotène aux propriétés anti-oxydantes reconnues, ralentissant le vieillissement.

Reines de la digestion, les courges dont les fibres sont parfaitement bien

tolérées par l'organisme. Apéritive, la tomate à la saveur

est particulièrement élevée. Le sucre sans les calories, c'est le tour de force réalisé par les topinambours, acidulée stimule les sucs digestifs préparant artichauts, scorsonères et salsifis, qui renune bonne digestion.

PR CONCOURS NATIONAL DES JARDINS POTAGERS DE FRANCE 🗫 🐃 🖰

A l'initiative de Philippe Douste Blazy. Ministre de la Culture, le CNAC - Conseil National des Arts Culinaires - lance une campagne visant à la relance de la création dans les jardins potagers. Dans ce cadre aura lieu un Concours National des Jardins Potagers de France, réservé aux jardiniers cultivant eux-mêmes leur jardin, qui récompensera les potagers les plus significatifs en terme de variété, d'originalité et de goût des espèces cultivées.

Le lauréat gagnera un séjour de deux jours pour deux personnes dans le Relais et Châteaux Jean Bardet à Tours.

Les jardiniers souhaitant concourir peuvent obtenir un dossier de candi-dature en s'adressant au CNAC (jusqu'au 30 Juin 97). M.D.

CNAC - 75, rue Vieille du Temple. 75003 Paris. Tél: 01 42 72 41 72 - Fax: 01 42 72 19 82.

LES TROIS DERNIERS CONSEILS MUNICIPAUX



Le Conseil Municipal réuni autour de Bernard Garnier, Maire:

- Autorise le Maire à mandater le receveur municipal à l'effet d'engager les poursuites réglementaires à l'encontre des fermiers qui n'ont pas encore réglé leur fermage de 1996 à cette date.
- Refuse de procéder au remplacement des panneaux indicateurs du lieudit "Le Gardon-Frit", considérant qu'il ne sont pas hors d'usage. Cette décision ne devrait pas faire obstacle à la mise en place de panneaux de limitation de vitesse, de l'avis du Conseil Municipal.
- Accepte le devis de l'entreprise P.C. INFORMATIQUE, d'un montant de 750 frs H.T., pour l'extension de mémoire de l'ordinateur du secrétariat de la mairie.
- Accepte l'offre de l'entreprise DESLANDES de Buzançais pour la fourniture de pierres à épandre sur les chemins communaux au cours de cette année.
- Décide d'allouer une subvention de 100 frs à l'Association de Pêche "L'Épinoche" de Pellevoisin.
- Autorise le Maire à conclure une convention de Crédit de Trésorerie avec le Crédit Local de France en cas de besoin. B.G.

Réunion du 28.02.97



Le Conseil Municipal réuni autour du Maire, Bernard Garnier, a pris les décisions suivantes:

- Il a approuvé le transfert des charges du budget de voirie 1997 de la commune sur le budget de la Communauté de Communes du Pays d'Ecueillé dont le montant global s'élève à 1343000 frs. La part concernant Heugnes s'élève à 178 000 frs dont 143 000 frs en dépendances noires et 35000 frs en dépendances bleues* et signalisation.
- Il a accepté de prendre en charge la mise en place de la signalisation réglementaire au lieudit "le Gardon-Frit", entrainée par l'instauration à cet endroit d'une limitation de vitesse à 70 km/h à l'instigation du Conseil Général (coût: 2477,14 frs).
- Il a accepté le devis des Ets INFRALBOIS, pour le remplacement de quatre fenêtres et quatre paires de persiennes à l'Auberge d'Heugnes pour une somme de 17 945,18 frs TTC. Ces travaux viennent en complément de ceux déjà engagés.
- Il a donné son accord pour que Messieurs GOILIER, JUBERT ET CHARNY effectuent à leur frais le drainage des parcelles communales qu'ils exploitent (section A, N° 135, 139 et 136).
- Il a accordé une subvention de 1500 frs à l'Amicale des Pécheurs et refusé les demandes de subventions du Collectif des Femmes Solidaires et de la Prévention Routière.
- Il a décidé de faire procéder à des travaux de rafraîchissement nécessaires dans le logement communal actuellement vacant avant de le relouer.
- A pris connaissance de la proposition de convention émanant du C.E.R.P. (Centre Européen de restauration du Patrimoine).
- Il a souhaité, dans le cadre de la liquidation du S.I.V.O.M., faire éventuellement rembourser par la Commune le reliquat de sa part du prêt contracté pour la construction du gymnase et transférer à la Communauté de Communes la gestion de sa part

du reliquat du prêt contracté à vocation agricole. M.D.



Réunion du 28.03.97

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire et en présence de Mr LEMAIGRE, Receveur Municipal, - adopte le compte administratif laissant apparaître un excédent

de fonctionnement de 83 233,76 frs et un excédent d'investissement de 277 734,74 frs.

 décide de reconduire les taux des trois taxes d'imposition 97 à savoir;

Taxe d'habitation 14,32%
Foncier Bâti 16,18%
Foncier non Bâti 34,66%
assurant ainsi un produit de 496 789 frs.

- adopte à l'unanimité le budget 97 s'élevant en dépenses de fonctionnement à 1 471 606 frs et en recettes de fonctionnement à 1 733 815 frs permettant un prélévement pour l'investissement de 262 209 frs.
- accepte la proposition de feu d'artifice faite par Mr BUCHET des Ets LACROIX moyennant un montant de 17 000 frs (prestation de tir et assurance comprises) en sachant que 3000 frs sont offerts par un généreux donateur, nouveau résident secondaire à Heugnes.
- prend acte de la libération du logement de Mr FEIND au 30 avril suite à une mutation professionnelle.
- s'associe au voeu et à la protestation de la Municipalité de Châteauroux concernant la fermeture de la SEITA et s'associe également à la pétition visant à empêcher la liquidation du Crédit Foncier. B.G.
- *Dans le jargon officiel:
- "dépendances noires": goudron
- "dépendances bleues": fossés
- "dépendances vertes": pentes.

Les membres du Conseil d'Administration de l'A.C.A.D.I.E. se sont réunis sous la présidence de Mr Joël Bonjour, Conseiller Général, afin de prendre une décision concernant la continuité de l'opération

partage de repas à domicile.

Après 10 mois d'exercice, au 31.12.96 l'association présentait un déficit que les neuf communes avaient décidé d'éponger. Mais à partir du 1er janvier, la Municipalité de Pellevoisin a pris la décision de ne plus participer à l'opération. Le déficit

s'accentuant et n'étant plus supporté que par huit communes, il été décidé de mettre un terme au 31 mars à ce service - à charge pour les communes qui souhaitent le continuer à leur compte. En ce qui concerne notre commune, le seul bénéficiaire, Mr Rémi Colmet demeurant Rte d'Écueillé, a suggéré d'aller lui-même chercher son plateau repas confectionné par la S.H.R., à la maison de retraite d'Écueillé - en attendant de peut-être retrouver une solution collective.

B.G.

ORDURES MÉNAGÈRES

W.

ÉCOLE: NATATION, ÉVASION

Pour des raisons techniques, le ramassage des ordures ménagères a lieu depuis le 1er avril 97, non plus le lundi, mais le: JEUDI MATIN.

Pour les résidents secondaires absents le jour de la collecte, un conteneur a été placé au petit stade, route de Palluau. Au cours du 3ème trimestre, les enfants de l'école se rendront chaque matin à la piscine de Châtillon sur Indre. En fin d'année scolaire, la classe de Melle Rousseau passera la journée à la Haute Touche alors que les petites de la classe de Melle Desbruères iront au club hippique de Faverolles.



PETITE CHRONIQUE EUROPÉENNE



Dans chaque numéro du Carillon, comme nous l'avons déjà fait dans les numéros précédents, nous donnerons quelques nouvelles susceptibles de nous aider à mieux

nous y retrouver sur le chapitre de l'Europe. Voici donc cette fois-ci quelques don-

nées sur l'euro, la monnaie qu'en 2002 nous utiliserons tous.

Euro calendrier

Printemps 1998

- La liste des pays participant à l'Euro est établie en fonction des critères définis par le traité de Maastricht.
- Début de la fabrication des pièces et des billets.

1er janvier 1999

- Fixation des parités entre les monnales.
- Les marchés financiers français passent à l'Euro.

36 15 euro 99
Serveur Minitel mis en place par le Ministère de l'Économie et des Finances pour informer le public et les entreprises sur l'euro.

Maastricht Ville des Pays-Bas (95000 hab.). Pour le public français, la monnaie reste le franc.

1er janvier 2002

- Les euro (pièces et billets) entrent en circulation.
- Le double affichage se systématise.
- Tout est exprimé en euro (comptes bancaires, salaires, retraites, épargnes...).
- De nouveaux chéquiers libellés en euro sont délivrés.
- "Passage sur la Meuse". Curieux hasard, les futurs billets en euro seront tous illustrés de ponts et de portes. Le traité de Maastricht (1992) fixe, entre autres, les conditions à remplir par les pays qui veulent participer à la monnaie unique.

- Entre le 1er janvier et le 30 Juin, les deux monnaies sont utilisables pour les achats quotidiens.

1er Juillet 2002

- L'euro est la seule monnale utilisée.
- Les retardataires ont encore cinq ans pour changer leur billets auprès de la Banque de France.

Valeur de l'euro Le taux de conversion entre l'euro et les monnaies nationales sera irrévocablement fixé le 1er Janvier 1999. Un euro égalera un Écu, soit aujourd'hui, environ 6,50. frs.

B.G.



JOURNÉES DÉCOUVERTES LE PATRIMOINE POUR TOUS



Depuis plusieurs années le CIVAM (Centre d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu Rural) de Valençay et Pays de Bazelle organise sur le canton de Valençay des journées découvertes du patrimoine et a désormais décidé d'étendre cette opération aux cantons limitrophes appartenant au contrat de pays, dont voici les dates:

ciates.	
sam. 28 juin	Villentrois
dim. 13 juillet	Levroux
dim. 20 juillet	Lucay-le-Mâle
dim. 27 juillet	Moulin sur Céphon
ven. 8 août	Poulaine- Varennes
sam. 9 août	Châtillon sur Indre
sam. 23 août	Varennes sur Fouron
dim. 24 aout	Heugnes - Jeu - Selles
	Gehée et Frédille

dim. 31 août Écueillé

5ème DIVISION

sam. 13 sept. Préaux-Villegouin

Une participation de 15 frs la 1/2 journée ou 20 frs la journée est demandée au départ.

Journée du 24 août:

 Accueil à partir de 9h centre bourg de Frédille.

 9h30. Abbaye du Landais (visite guidée par le propriétaire Mr Pecherat).

- 10h30. Selles sur Nahon - visite de la

chapelle.

- 11h. Chevrerie de E. et J. Coetmeur.

- 12h. Déjeuner au choix: Restaurant à l'Auberge d'Heugnes, ou pique-nique apporté à Jeu-Maloches (à l'étang).

 14h30. Jeu-Maloches - visite du Manoir de Narbonne (guidée par le propriétaire Mr E.

de Menou).

- 15h30. Géhée - 2 groupes: Moulin de Migné

ou un producteur de miel

- 17h. Heugnes - exposition photos, maquettes et matériel sur le B.A. à la Maison des Associations. Puis un pot de l'amitié dans la même salle offert par les communes et le C.I.V.A.M.

En ce qui concerne Écueillé, l'aprèsmidi du 31 août vous permettra de découvrir les trois anciennes paroisses: Cloué, Hervault et la vieille Eglise (rendez-vous place de la Mairie, 14h30).

Quant à Préaux (lavoir, château et source de l'Indrois à Igneraie) et Villegouin (église, le Moulin Neuf et le feronnier d'art), l'accueil pour la journée se fera au centre Bourg à partir de 9h le 13 septembre.

Plus amples détails seront donnés ultérieurement par affiches, voie de presse et R.B.S. B.G.

MOINS DE 15 ANS

_

(1)

A.S. HEUGNES CLASSEMENT DU CHAMPIONNAT DE L'INDRE AU 21.04.97

6 ème DIVISION



P.L.	Equipe	PT	PL	PL				PT	PL	Equipe VATAN SC 1 E. VALENCAY 1 DEOLS FC 2	PT 32 27 26	
1	VILLENTROIS	69	1					66 63 59	1 2 3			
2	LINIEZ AC	6.8	2									
3	HEUGNES AS	6.5	3									
4	LUCAY-LE-MALE	49	4	VALENCAY USF 3 ARGY US 2 ORVILLE DB E2 POULAINES ES 2 HEUGNES AS 2 ANJOUIN AS 2			3	5.5	5	BUZANCAIS ASC 1 E. ÉTOILE CX 1	17	
5	VATAN SC 3	49	5					41				
5 6 7	LYE AS 2	4 8	6				2	40	6	LEVROUX FC 1	16	
	LEVROUX FC 3	4 4	7				2	36	7	E. ÉCUEILLÉ 1	1.5	
8	ROUVRES RC 1	43	8				£ .	3 1		E.N. PAILLOUX 1	1.5	
9	BAUDRES OC 1	4 3	9					2.8	c l	E.CHABRIS 1	5	
10	PELLEV-PREAUX 1	4 2	10	VIC	Q/NA	HON L	V2					
1.1	LA VERNELLE	37	14.1									
12	BOUGES 1	2.2	1 1						1 1		1	
	MOINS DE	13 ANS	NAME OF THE	100	mer of the		0-115	400	BENJ	AMINS A7		
PI	Équipe				PT	PL.	Pl. Equipe					
1	E-ETOILE CX 1				3 1	1		E-VILLEDIEU 1 3 0				
2	E.ÉCUEILLÉ 1				3 1	2		BUZANCAIS ASC 1 2.5				
3	REUILLY US 1				28	3	DÉOLS FC 1 2 3					
4	E. VILLEDIEU				2.5	4	VATAN SC 1 Z1					
5	ECHÁTILLON 1				22	5	VINEUIL-BRION 1 14					
6	VATAN SC 1 CX LA BERRI 3 ST MAUR US 1				2.1	6	E.ECUPILLE 1					
7					20	7	7 ISSOUDUN SA 1					
8					16							
9	ISSOUDUN	SA Z			15.	8						
10	E.VALENC	AY I			11						1	

LE CARILLON - Bulletin Municipal réalisé par la Commission de l'Information -Conception et coordination Martine Denisot Mairie - 36180 HEUGNES. Tél: 02 54 39 01 85 - Fax: 02 54 39 07 06

Imprimé sur papier recyclé